

Question présentée par le député :

M. Mathias Buschbeck

Date de dépôt : 25 juin 2015

Question écrite urgente

Elargissement de l'autoroute de contournement et traversée du lac : tout vouloir, ne rien avoir ?

Selon l'office fédéral des routes (OFROU), « *L'autoroute de contournement de Genève est, aujourd'hui déjà, très sollicitée. [...] Sur la base des résultats de l'étude [visant à définir les mesures permettant de remédier aux futurs embouteillages], l'OFROU a pu tirer les principales conclusions suivantes :*

Seule l'augmentation de la capacité de l'autoroute actuelle permet de résoudre les problèmes de trafic de manière durable. L'adjonction d'une voie de circulation par sens est ainsi recommandée [...].

La construction d'une grande Traversée du Lac n'est pas une solution au goulet d'étranglement [...]. Par conséquent, une intégration de ce tracé dans l'arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales est actuellement prématurée. »

Le Conseil fédéral a donc tranché contre la traversée du lac en demandant aux Chambres fédérales de soutenir l'élargissement de l'autoroute de contournement.

Malgré ce message très clair de Berne, tant le Conseil d'Etat que le Grand Conseil s'entêtent à vouloir s'engager pour la réalisation d'une traversée du lac, dont Berne ne veut pourtant pas entendre parler pour le moment.

A travers ces atermoiements, il existe un risque important que les représentants des autres cantons demandent un ajournement des crédits concernant l'élargissement de l'autoroute de contournement, dont une part non négligeable n'est pourtant pas acquise.

Questions :

- *Quel est le coût total de l'élargissement de l'autoroute de contournement de Genève entre le Vengeron et l'échangeur de Perly ?*
- *Quelle part de ce montant a déjà été votée par l'assemblée fédérale ?*
- *Conséquemment, quelle est le montant et la part des crédits pour l'élargissement de l'autoroute de contournement qui n'ont pas encore été votés et qui sont donc mis en danger par la chevauchée téméraire d'une majorité du Grand Conseil et du Conseil d'Etat ?*